



PLPDMA

Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

Bilan année 1
2025



Rappel du PLPDMA



- 9 axes thématiques
- 29 actions
- Plan validé début 2025 : fin en 2030
- Loi AGEC : diminuer de 15 % les DMA d'ici 2030



~ 3,2 ETP/an
Service Déchets CCSB

Moyens humains nécessaires pour le
PLPDMA entre 2025 et 2030



1,2 M€ sur 6 ans

Moyens financiers nécessaires pour le
PLPDMA entre 2025 et 2030



468 kg/hab.
À horizon 2030



Bilan année 1

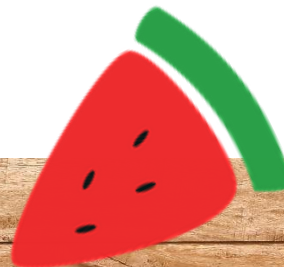
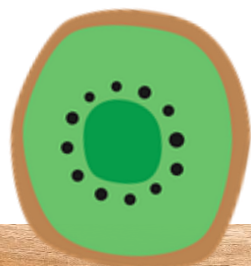


Axe 1 : Lutter contre le gaspillage alimentaire

Action 1 : Mettre en place des actions pour réduire le gaspillage alimentaire dans la restauration collective

- Co-suivie par le service Agri-Viti-Sylvi-Ruralité
- 2 agents du service déchets formés à la **réalisation de diagnostics alimentaires**
- **24 structures inscrites** Projet SMP (financement européen) – phase diagnostic

2026 : Accompagnements personnalisés des 24 structures
(Sensibilisation, proposition d'actions ...)





Bilan année 1



Axe 1 : Lutter contre le gaspillage alimentaire

Action 2 : Sensibiliser et communiquer auprès des ménages

- Une **thématique Gaspillage alimentaire** créée pour stands déchets
- 1 stand réalisé lors de Belleville Plage en juillet 2025 : bons retours du public
70 personnes sensibilisées

2026 : Investir dans un outil pédagogique et réaliser 3 stands sur l'année



Bilan année 1



Axe 2 : Éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets

Action 3 : Promouvoir la gestion in situ des déchets verts des ménages

- Recrutement d'une Chargée de mission Biodéchets (09/01/2025)
- Réalisation d'une **haie sèche pour démonstration** au CTM de Belleville-en-Beaujolais
- Début de l'enquête auprès des communes sur leurs pratiques

2026 : Ateliers de sensibilisation « Gestion des résidus verts au jardin », communes exemplaires



Bilan année 1



Axe 2 : Éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets

Action 4 : Développer le compostage individuel pour les ménages

- **9 distributions dans les communes**, 44 demi-journées de distribution
- **146 composteurs individuels vendus** + formation à la pratique
- Publications régulières sur les réseaux sociaux
- **Estimation de 13,4 kg / hab évités cumulés** (depuis le lancement de l'action en 2010)

2026 : Poursuivre la vente avec davantage de communication





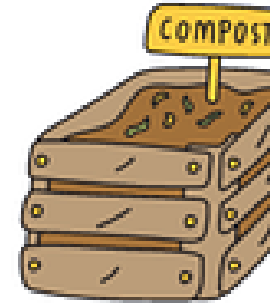
Bilan année 1



Axe 2 : Éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets

Action 5 : Développer le compostage partagé pour l'habitat collectif

- Recrutement d'une Chargée de mission Biodéchets (09/01/2025)
- **25 sites** en fonctionnement et **1 250 foyers desservis** par cette solution
- Animation de réseau : **2 lettres d'info « Réseau d'acteurs du compostage »**



2026 : Formation référents de site, rencontre référents (animation de réseau)

Réseau d'acteurs du compostage
La lettre du réseau | n°4

Chers référents et chères référentes de site, cette lettre du réseau n°4 vous propose le bilan de l'année 2024, une année qui fut riche pour le compostage et les biodéchets !

Quelques chiffres de 2024 :

- 7 nouveaux sites de compostage installés soit 74 nouveaux foyers participants, et 14 référents et référentes de site, qui rejoignent le réseau d'acteurs du compostage du territoire.
- 13 référents et référentes de site ont été formés avec l'argumentaire Compost'elles.
- 1^{er} déploiement de la solution de collecte des déchets alimentaires sur la commune de Belleville-en-Beaujolais, avec 13 bornes installées et 1 314 foyers équipés pour voter.
- 618 composteurs individuels vendus aux particuliers.
- 12 animations sur les sites de compostage, 5 distributions de compost et 14 réunions / stands dans les communes pour sensibiliser sur la pratique du compostage et la gestion des biodéchets.

Estimation des tonnages en 2024

| | |
|---|-------------------|
| Collecte des déchets alimentaires | 49 tonnes |
| Sites de compostage collectif (13 sites partagés à 142 foyers par foyer en établissement) | 38,2 tonnes |
| Composteurs individuels | 64,8 tonnes |
| Total | 148 tonnes |

de déchets alimentaires ont été valorisés en compost !

Tous au Compost !
Du 29 mars au 13 avril 2025
Propulsé par le réseau compost citoyen

12^e quinzième nationale du compostage de proximité. Ensemble pour nourrir le sol !
Toutes les animations proposées en France à retrouver ici : <http://tousaucompost.fr/>

Distributions de composteurs individuels

- Inscription obligatoire auprès du service intercommunal Gestion des déchets : de@villeville-ccsb.com ou 04 74 66 58 24
- Sur place, apportez votre règlement par chèque ou espèces.
- Repartez avec votre composteur ! Présence sur place d'une maître composteuse pour vous guider.

20€ le composteur

Corcelles-en-Beaujolais
Samedi 22 mars 2025 de 9h à 12h30
Côté de la station d'épuration Les Tourneuses

Dracé
Samedi 9 avril 2025 de 9h à 11h30
Local des services techniques 14 Bourg

Julillé
Mardi 15 avril 2025 de 14h à 16h30
À la suite des fêtes, devant le local technique

Animation Tous au Compost !
Belleville-en-Beaujolais
Samedi 2 avril 2025 de 14h à 17h

Invitez-vous sur le garrin du Centre culturel Le Singulier(s) sur une animation dédiée à la pratique du compostage. Où ça s'agit-il ? Que sont les petits bêtes qui décomposent ?

Proposez des animations aux composteurs partagés pour devenir des sites !
Quelques exemples :
- distributions de compost,
- petits compost,
- récupère des petits bêtes...
- Le service Gestion des déchets vous accompagne sur demande !

Réseau d'acteurs du compostage
La lettre du réseau | n°5

Chers référents et chères référentes de site, en cette fin d'année 2025, la lettre du réseau n°5 vous propose de passer en revue toutes les nouveautés de cette année liées au compostage et les projets pour 2026 !

Les nouveautés de 2025

Une nouvelle arrivée au service Gestion des déchets de la CCSB !
« le suis **Émile PERROT** », la nouvelle Chargée de mission Biodéchets depuis début janvier 2025 ! Je remplace Catherine MONTEDOUT sur les sujets liés au compostage (je vous inquiète pas, elle est toujours là mais simplement assignée à d'autres missions) !
J'ai déjà rencontré une grande partie d'entre vous et j'ai hâte de poursuivre le déploiement des solutions pour valoriser les biodéchets sur le territoire.

Je suis à votre écoute pour toute demande d'information notamment liées aux sites de compostages collectifs. N'hésitez donc pas à me contacter !

Un nouvel agent technique au service Gestion des déchets de la CCSB !
Michael ROBERT est notre nouvel agent technique du service. Actuel début décembre, il remplace Laurent COULON. Sur le sujet des sites de compostage, il s'assure du bon état des sites (bacs composteurs, petit matériel, signalétique, affichages...) et procède aux réparations / changement de matériel si besoin. Vous le croisez donc sûrement un jour dans vos communes !

Des composteurs pédagogiques pour les enfants dans les écoles !

2 composteurs pédagogiques ont été installés :
- à l'école maternelle de Belleville
- à l'école élémentaire d'Émeranges
Avec leur façade transparente, ces composteurs ludiques de 150L permettent de visualiser les différentes couches et d'observer les décomposeurs en action ! Idéal pour comprendre le compostage de la plus jeune âge !

Les projets pour 2026

Une nouvelle signalétique pour les sites de compostage partagé

Nous allons retravailler la communication sur site avec l'installation d'un panneau de présentation avec les consignes de tri. L'idée est d'avoir un support durable et visible pour que chaque usager retrouve facilement toutes les informations liées au compostage partagé.

Exemple ci-contre d'un site de compostage partagé sur la commune de Deneuilly (71)

Pour les messages ponctuels aux participants, l'idée est d'installer des supports claquables sur les couvercles, pour une meilleure visibilité et une meilleure résistance aux conditions climatiques.

Des formations sur la gestion d'un site de compostage partagé

La formation « Référent de site » est fortement recommandée par le Réseau Compost Citoyen (RCCY) pour tout le personnel devant assurer la gestion d'un site de compostage partagé. Nous allons donc relancer des sessions de formation (sur 3 journées) pour vous permettre d'acquies les connaissances nécessaires pour le bon fonctionnement des sites. Ce sera également l'occasion pour nous de poser toutes vos questions !

Initiation au site de compostage partagé !
Nous souhaitons également relancer des sensibilisations de 2h sur le compostage partagé pour tous les curieux et éveiller un nouvel intérêt pour la gestion d'un compostage collectif ! Élus, agents, habitants, professionnels, tout le monde est convoité ! Qui sait ? De nouveaux sites de compostage pourront alors émerger !

Des moments conviviaux autour du compostage

- Récupérer des acteurs du compostage sur le territoire ;
- L'idée de ce rendez-vous est de partager et échanger sur vos expériences en tant qu'acteur du compostage (bonnes pratiques, problématiques, idées...) au sein du territoire, autour d'un moment convivial (ex : apéritif-compost) ;
- Événement spécial pour les acteurs du compostage : une soirée d'une planification de compostage, un atelier « jardinerie au naturel » ou encore une animation « fraîcheur du sol », nous vous proposons de participer gratuitement à l'un de ces événements au cours de l'année.

Belles fêtes de fin d'année !!

Bilan année 1

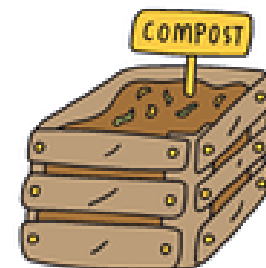


Axe 2 : Éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets

Action 6 : Développer le compostage pour les structures de la restauration collective

- **Rencontres avec les crèches** : toutes sont équipées ou ont une solution
- En lien avec Gaspillage alimentaire (SMP) : **structures sensibilisées** en amont
- **Accompagnement AGIVR** St-Clément-de-Vers

2026 : Poursuivre le travail avec les structures participant au projet SMP (prioritaire)
+ écoles du territoire



Bilan année 1



Axe 2 : Éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets

Action 7 : Arrêter la prise en charge des tontes en déchèterie

- Recrutement d'une Chargée de mission Biodéchets (09/01/2025)
- **Objectif : 2027**

2026 : Ateliers de sensibilisation + création d'outils de communication vidéos

Axe 3 : Favoriser la consommation responsable

Action 8 : Accompagner à l'organisation de manifestations éco-responsables

- **164 manifestations** conseillées et accompagnées pour leur gestion des déchets





Bilan année 1



Axe 3 : Favoriser la consommation responsable

Action 9 : Communiquer et sensibiliser les ménages sur l'éco-consommation

- 3 manifestations avec sensibilisation Ambassadrice du tri

2026 : Articles dédiés + création d'un stand thématique



Action 10 : Sensibiliser et encourager à l'utilisation de textiles sanitaires lavables

- Non débutée. Action à lancer en 2027

Bilan année 1



Axe 3 : Favoriser la consommation responsable

Action 11 : Promouvoir des actions éco-responsables pour les établissements scolaires

- En lien avec l'éco-exemplarité.
- Nouveau matériel proposé aux écoles : les **composteurs pédagogiques**

2 écoles accompagnées (Beaujeu maternelle et Émeringes)

2026 : Réaliser des fiches actions pour inciter les établissements à déployer des actions éco-responsables



Action 12 : Organiser des Défis Famille Zéro Déchets

- **Non débutée**. Action à lancer en 2027

Bilan année 1



Axe 4 : Favoriser la réparation et le réemploi

Action 13 : Poursuivre le partenariat avec la Recyclerie et développer de nouveaux services

- Organisation de **2 visites portes-ouvertes de la Recyclerie** (grand public)

2026 : Réflexion sur la mise en place d'ateliers directement à la Recyclerie

Action 14 : Accompagner à l'organisation d'ateliers de réparation sur le territoire

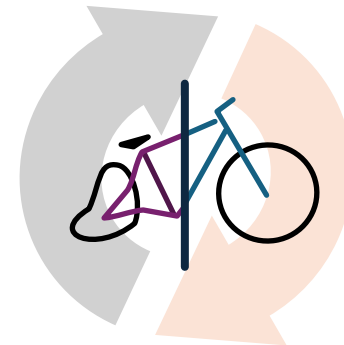
- **87 réparations de vélos** avec VUVIB : 8 permanences au local bellevillois + 3 stands événements et 11 vélos remis en état pour vente à petits prix

2026 : Proposer une carte des réparateurs via l'outil en ligne de l'Ademe : longuevieauxobjets.fr

Action 15 : Développer la consigne du verre

- Groupe de réflexion en lien avec le service Agri-Viti-Sylvi-Ruralité

2026 : Faire un état des lieux de la consigne du verre





Bilan année 1



Axe 5 : Être exemplaire en matière de prévention des déchets

Action 16 : Favoriser la gestion in situ des déchets verts des communes

- Non débutée

2026 : Se rapprocher des communes, travailler sur la mutualisation des 5 broyeurs

Action 17 : Former les agents et élus au compostage


- Non débutée. Report du calendrier pour suivre les élections.

Action 18 : Favoriser les actions éco-responsables dans les administrations

- Non débutée

2026 : Réaliser des fiches actions

Action 19 : Travailler sur la commande publique

- Suivie par le service Marchés publics : insertion d'un critère environnemental systématique de 15%, dont la gestion des déchets (tri, réemploi, ...).
- 



Bilan année 1



Axe 6 : Améliorer la sensibilisation et la communication

Action 20 : Continuer et développer les animations en classe

- 89 animations en 2025 pour 1 918 enfants sensibilisés

2026 : Retravailler quelques animations scolaires pour mettre à jour le catalogue



Action 21 : Développer la communication à destination des communes

- 83 supports de communication envoyés aux mairies
- 2 articles proposés pour les bulletins communaux
- 1 intervention en réunion des secrétaires de mairies

2026 : Continuer ce travail de communication avec l'appui notamment de la nouvelle application MONTRI

ZOOM SUR LE DON
LEVIER DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Pourquoi donner ?

- Réduire ses déchets grâce à une démarche écologique et environnementale.
- Donner une deuxième vie aux objets en favorisant leur réemploi.
- Créer de nouveaux objets à partir d'objets mes ressources pour les recycler.

Que peut-on donner ?

Objets matériels, objets de qualité, livres, jouets, matériel informatique, outillage, matériel jardin, vêtements...

Les objets doivent être fonctionnels, en bon état et sans modèle.

Où donner ?

- Ateliers, associations, associations.
- Plateformes en ligne ou applications de dons d'objets entre particuliers.
- L'outil "carte de don" est disponible dans certains clubs.

Repensez notre manière de consommer pour faire les meilleurs choix possibles (moins de BISO, locaux, bio ou prêt) : de nombreuses alternatives à l'achat existent.

sytraival.com

FLASH INFO

PIQUE-NIQUE
éco-responsable

VAISSELLE

Emmenez votre gourde, vos assiettes et vos couverts réutilisables. Pensez à la nappe et les serviettes en tissu.

REPAS

Cuisez votre repas et transportez-le dans des contenants réutilisables. Pensez à votre sac isotherme.

VOUS ETES SUR LE DEPART ?

Emportez vos déchets et laissez votre lieu de pique-nique propre. Compostez vos épluchures et trognons en rentrant chez vous.

sytraival.com



Bilan année 1



Axe 6 : Améliorer la sensibilisation et la communication

Action 22 : Organiser des événements autour de la réduction des déchets

- **400 participants** à des stands et ateliers lors de la SEDD et SERD



Collecte solidaire jouets
Ecosystem – Ecomaison
60 kg de jouets collectés



Collecte de piles dans les écoles
525 élèves
690 kg de piles collectés
soit 1,3 kg / élève



SERD numérique
1 post par jour
Réseaux sociaux





Bilan année 1



Axe 7 : Réduire les déchets des professionnels

Action 23 : Déployer un poste d'accompagnement à la transition des entreprises

- Recrutement du poste : Marie-Laure ENDERLIN.
- Action suivie par le service Développement Économique

2026 : Continuer les petits déjs éco à destination des entreprises

Action 24 : Promouvoir les actions éco-responsables auprès des professionnels

- Plusieurs soirées de l'éco-construction
- Création d'un guide complet à destination des commerçants

2026 : Développer les apéros de l'éco-construction

Action 25 : Travailler sur la labellisation Tourisme Durable

- **Non débutée.** Action à lancer en 2027

Tri des déchets professionnels

En tant que professionnel, vous êtes responsable des déchets que vous produisez.

Les déchets doivent être séparés des déchets alimentaires dans des bacs spécifiques et être entreposés dans des conteneurs fermés et adaptés. Les locaux de stockage des déchets doivent être propres, exempts de parasites ou d'insectes et correctement ventilés.

Pour lutter contre les nuisances olfactives, les activités de type restauration doivent disposer d'un local à part.

Une structure publique ou privée est responsable de son déchet, de sa production jusqu'à sa valorisation finale. Elle doit donc réduire et gérer les déchets produits par son activité, conformément à la réglementation en vigueur (art. L. 541-2 du Code de l'environnement).

La réglementation en vigueur fait état d'un tri à flux :

Tous secteurs : (1) Les Papiers - Plastiques - Verre - Bois - Textiles et Équipements.

Déchets des établissements publics : Plastiques - Acier - Aluminium - Papier - Carton - Déchets d'impression papier - Papiers à usage graphique - Cane et déchets d'Autre part.

Déchets des établissements privés : (1) adapté aux activités et, le cas échéant, accessible aux personnes.

Les déchets des établissements privés : Plastiques - Acier - Aluminium - Papier - Carton - Déchets d'impression papier - Papiers à usage graphique - Cane part et déchets d'Autre part.

Les déchets des déchets de chantier : Le tri à la source s'applique pour TOUTES les chantiers, sauf :

- Si il n'est pas possible d'afficher une formule de trier, une surface de « 40m² pour l'emplacement des déchets.
- Si la surface totale des déchets générés sur l'emplacement de la durée du chantier, tous déchets confondus, est > 10 m³.

Et les BioDéchets ?

Les producteurs de déchets de plus de 10 tonnes / an ou de 500000 litres / an de déchets doivent être déclarés à la DSD (Département de Saône-et-Loire) et à la DSD (Département de Saône-et-Loire).

Depuis le 1er janvier 2025, les entreprises produisant des déchets de plus de 10 tonnes / an ou de 500000 litres / an doivent être déclarées à la DSD (Département de Saône-et-Loire).

Le bio-déchets c'est :

- Tout déchet non dangereux biodégradable de moins de 100 kg.
- Tout déchet non dangereux alimentaire ou de cuisine, issu directement des ménages, des activités agricoles, horticoles ou des élevages de moins de 100 kg.
- Des déchets de cuisine, de restauration, de fabrication de produits en bois, de fabrication de produits alimentaires, de fabrication de produits en bois, de fabrication de produits alimentaires.

Page 30

2023

GUIDE DE L'ENTREPRISE LOCALE

• IMPLANTER SUR LE TERRITOIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SAÔNE-BEAUJOLAIS



Bilan année 1



Axe 7 : Réduire les déchets des professionnels

Action 26 : Sensibiliser les pro du BTP sur les solutions existantes

- Une soirée sur la REP PMCB avec intervention de VALOBAT.

2026 : Réflexion sur le système d'accès en déchèterie

Axe 8 : Améliorer la gestion des déchets dangereux

Action 27 : Communiquer sur les actions existantes

- Travail sur la signalétique en déchèterie
- Double page Mag BeB : déchèterie

2026 : Installation de la signalétique en déchèterie



Bilan année 1



Axe 8 : Améliorer la gestion des déchets dangereux

Action 28 : Proposer de nouvelles solutions

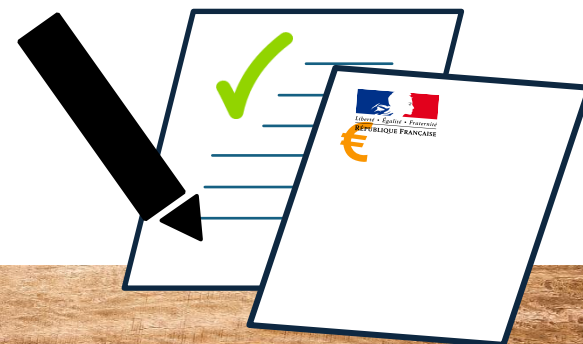
- Non débutée

2026 : Densifier les lieux de collecte (piles) et communiquer sur ce déchet

Axe 9 : Actions complémentaires

Action 29 : Étudier la mise en place d'une tarification incitative

- Non débutée
- Étude prévue en 2029



20

Actions du PLPDMA
en cours

130

Actions (communication,
animations ...)
en faveur de la **prévention et**
de la **réduction des déchets**

Les actions exemplaires de l'année 1 :

- Recrutement Chargée de mission Biodéchets
- Recrutement Ambassadrice de la transition Écologique des entreprises
- Lancement du projet SMP Gaspillage Alimentaire pour la restauration collective
- Fort accompagnement des événements
- Communication renforcée (bulletins communaux et CCSB, réseaux sociaux, lettre d'info, ...)



Évolution du ratio kg/hab



547,2

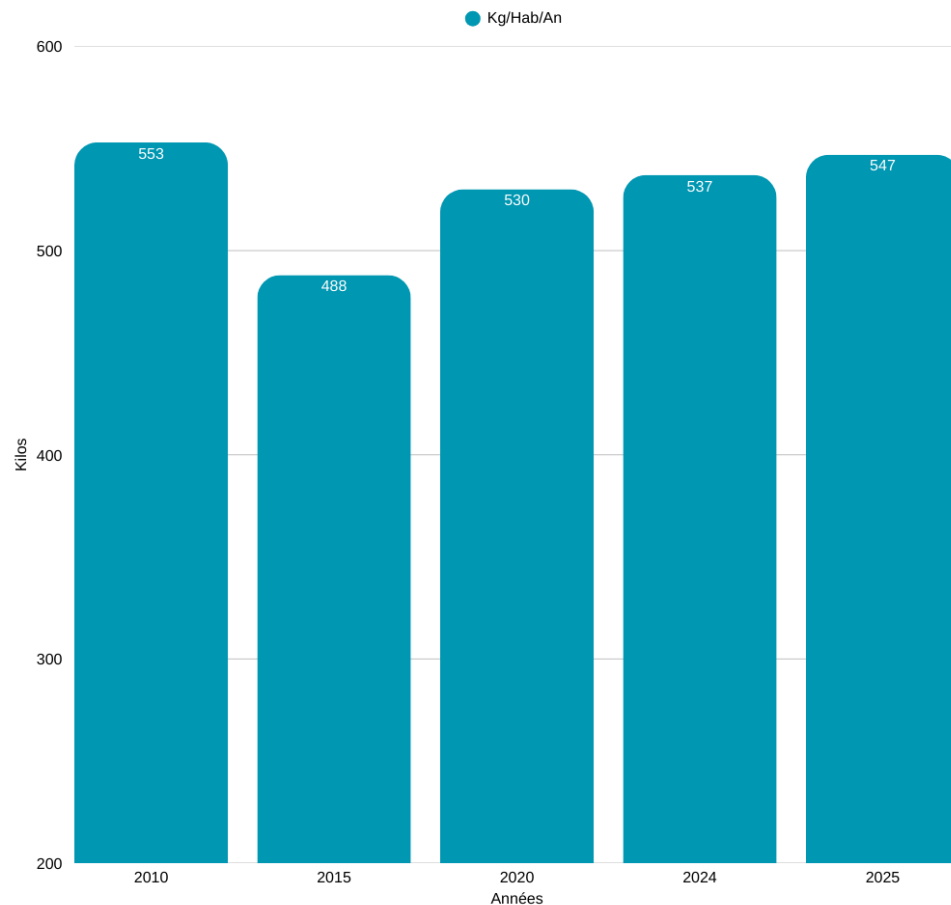
Kg/hab en 2025

+ 1,9 %

par rapport à 2024

- **Ordures Ménagères : - 2%**
189,9 kg/hab en 2025 contre 191,7kg/hab en 2024
- **Emballages : + 5 %**
22,2kg/hab en 2025 contre 20,8 kg/hab en 2024
- **Déchets collectés en déchèteries : + 5 %**
276 kg/hab en 2025 contre 261,4 kg/hab en 2024

Évolution du ratio kg / hab
Communauté de Communes Saône-Beaujolais





Visualisation année 2



Les actions phares à venir pour la 2^e année du PLPDMA

- Gros travail sur la sensibilisation aux déchets verts (particuliers et communes)
- Lancer une véritable campagne sur l'éco-exemplarité au sein de nos administrations (CCSB / Communes / Écoles ...)
- Former les nouveaux élus





J'aime mon Beaujolais,
je fais attention à mes
déchets

Le meilleur déchet
est celui que l'on ne produit pas !

